



ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU QUARTIER DU BOURG - FRIBOURG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11.06.2026

2026

22 JUIN 1476 22 JUIN 2026

550 ans



MORAT —
FRIBOURG
MURTENLAUF



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDRE DU JOUR

1. Inscription des présents avec le relevé des adresses mails
2. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 juin 2025 (disponible sur notre site internet)
3. Rapport du Président pour l'année 2025
4. Comptes 2025 et rapport des vérificateurs
5. Approbation des rapports et des comptes 2025
5. Point sur le projet de requalification du Bourg Phase 2 et de sa mise à l'enquête.
6. Intervention de Monsieur le Syndic Elias Moussa
7. Divers et questions éventuelles.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Comité

Fabienne Clément

Diane Nicole

Fannie Audergon (Communication)

Bertrand Deschenaux

André Clerc (Juriste)

Luigi Perez (Web Master)

Martin Rosenast (Trésorier)

Alexandre Sacerdoti (Président)

**Le Comité s'est réuni à quatre reprises en
2025**

ACTIVITÉS 2025

- **Transmission et échanges** avec le Conseil Communal de l'ensemble des remarques et des souhaits des habitants du Bourg
- **Relais de l'ensemble des informations** concernant le Bourg sur notre site internet et la vitrine à l'arrêt du bus.
- **Suivi de la progression des travaux** du Bourg notamment autour de la cathédrale
- **Participation et échanges aux réunions** avec les autres associations de quartier
- **Suivi avec la police locale** des manifestations dans le Bourg
- **Mobilisation importante pour le maintien du Bureau de Poste**
 - Présentation et approbation par le Conseil Général de la Ville d'une résolution pour le maintien du Bureau de Poste du Bourg
 - Visite de tous les commerçants et envois de lettres à la Direction de la Poste
 - Lettre dans La Liberté
 - Action conjointe avec le Syndic Thierry Steiert

SUIVI DES PROJETS PRÉVUS POUR LE BOURG PHASE 2

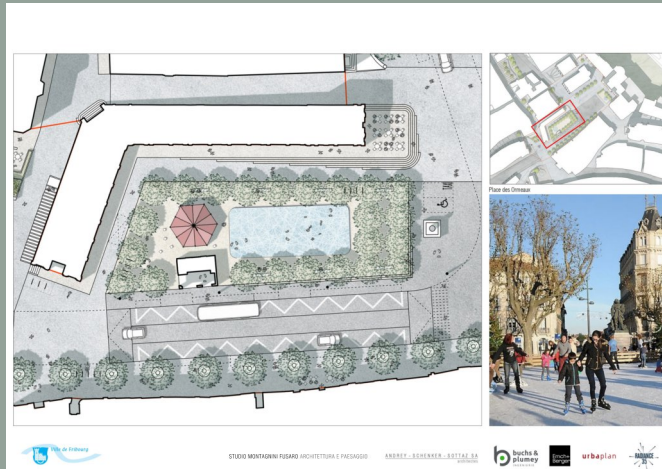
Place Sainte Catherine



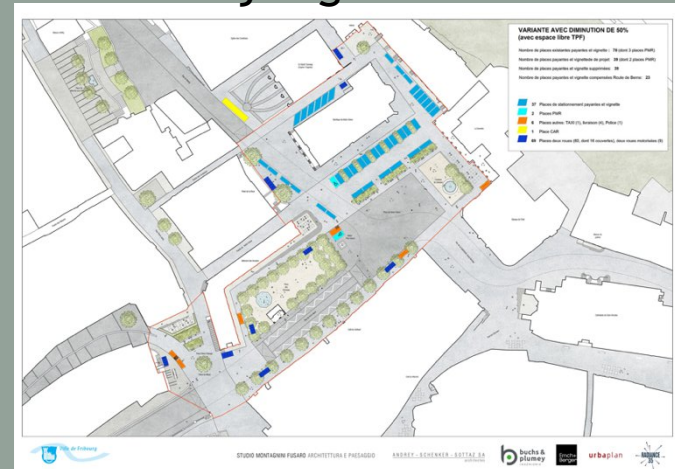
Notre Dame la Grenette



Place des Ormeaux



Projet global Phase 2



SOUTIENS EN 2025

Chasse au Trésor

Jeux de piste à énigmes pour la fête de réouvertures des rues autour de la cathédrale de Fribourg et pour tout l'été 2025.



CHF 1'880

Projection de films

28.8 > di 31.8. 4 soirées avec 4 films en langue italienne avec sous-titres. L'idée est promouvoir la culture italienne et favoriser les rencontres dans le Bourg

ACCOMPAGNEMENT EN 2025



SOUTIENS 2026



swiPzerland Destinations Découvrir Hébergement Planification Recherche

CinemiAmo

Manifestations Fribourg



Date
31. août 2025

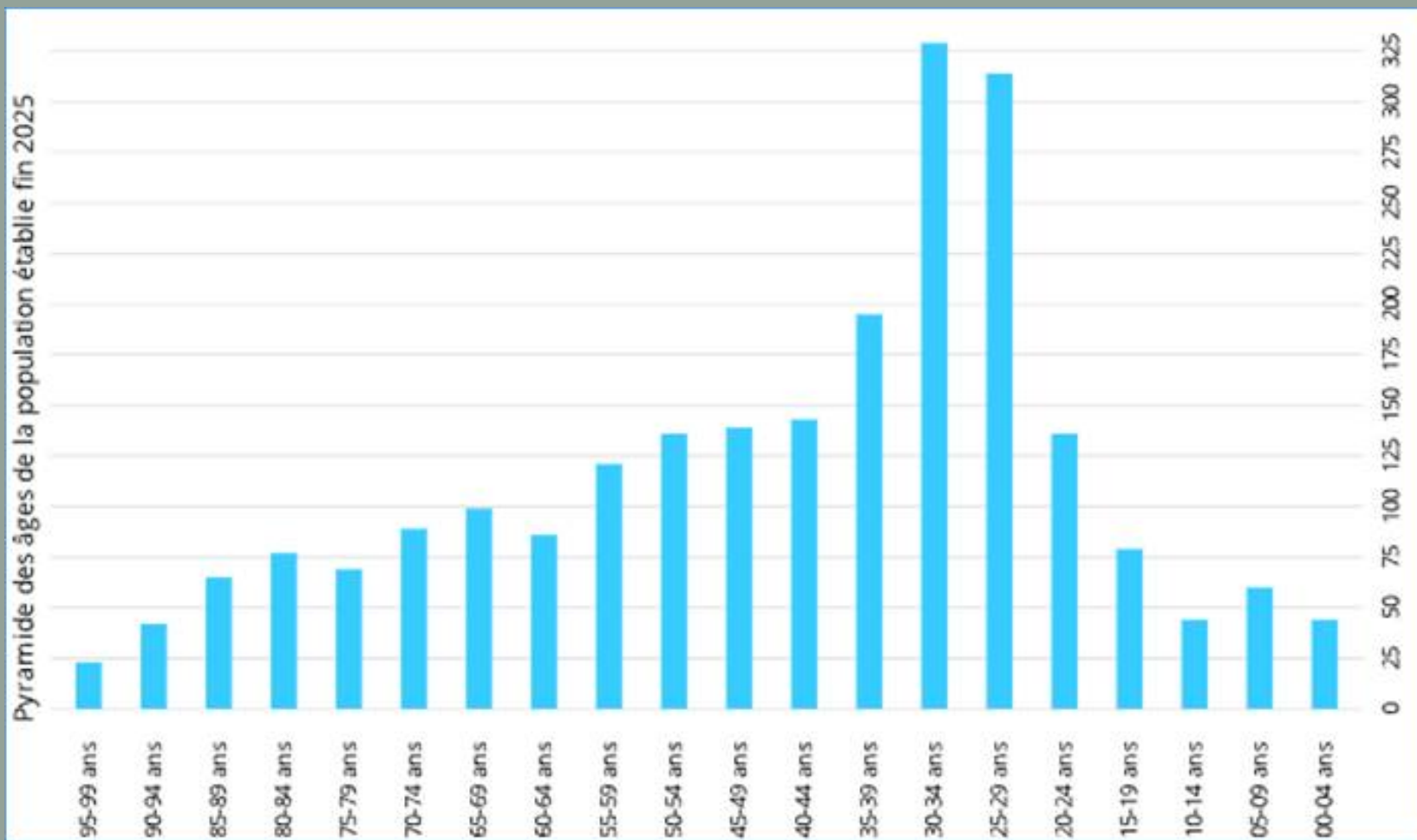
Vérifier la disponibilité

Mini Festival Open Air Fribourg de cinéma italien

Quatre soirées cinéma, quatre films italiens en version originale sous-titrés en français.
Organisées et réalisées par «Au-delà des frontières», un regroupement de quatre femmes engagées du quartier du Bourg qui ont pour objectif de dynamiser le quartier et de favoriser la cohésion sociale.

Programme: Jeudi 28 août, 20h45 : Johnny Stecchino, RIBENIGNI Vendredi 29 août, 20h45 : Habemus Papam, Nanni MORETTI Samedi 30 août, 20h45 : Quo Vadis, Checco ZALONE Dimanche 31 août, 20h45 : Il Postino, Michael RADFORD

POPULATION DU BOURG EN 2025



POPULATION DU BOURG EN 2025



Ménages privés

Taille des ménages privés	Bourg	Ville	Part quartier/ville
Nombre de ménages privés	1'261	18'848	6.69 %
Ménage privé de 1 personne	814	8'810	9.24 %
Ménage privé de 2 personnes	298	5'083	5.86 %
Ménage privé de 3 personnes	78	2'246	3.47 %
Ménage privé de 4 personnes	50	1'775	2.82 %
Ménage privé de 5 personnes et plus	21	934	2.25 %
Taille moyenne (personnes/ménage)	1.56	2.01	-

LES COMPTES 2025

L'exercice 2025 montre un déficit des produits sur les charges de CHF 1'000.50.

CHARGES	
Assemblée générale	1'550.00
Assurances	195.30
Ports, frais divers	180.00
Don / parrainage	1'880.00
TOTAL	3'805.30

PRODUITS	
Cotisations	2'780.00
Intérêts	24.80
Déficit	1'000.50
TOTAL	3'805.30

LES COMPTES 2025

Répartition du bénéfice	
Capital au 1 ^{er} janvier 2025	65'054.86
- déficit	1'000.50
Capital au 31 décembre 2025	64'054.36

LES COMPTES 2025

Le total du bilan de l'Association au 31 décembre 2025 se chiffre à CHF 64'054.36.

.

Actifs	
Banque Cantonale de Fribourg	32'020.75
Banque Cantonale de Fribourg	31'896.40
Poste Finance	137.21
TOTAL	64'054.36

Passifs	
Capital	65'054.86
- Déficit	-1'000.50
TOTAL	64'054.36

RAPPORT DES RÉVISEURS 2025

Association des Intérêts du Quartier du Bourg

En application du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié en date du 12 mai 2026 les comptes annuels de l'Association des Intérêts du Quartier du Bourg arrêtés au 31 décembre 2025.

Nous pouvons ainsi affirmer

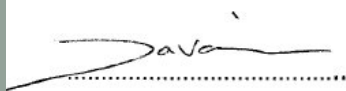
- que le bilan et les comptes de pertes et profits concordent avec la comptabilité,
- que l'exercice comptable 2025 se solde par un déficit de CHF 1'000.50
- que la comptabilité est tenue régulièrement et avec exactitude

Le capital était de CHF 65'054.86 au 1^{er} janvier 2025, il passe ainsi à CHF 64'054.36 au 31 décembre 2025.

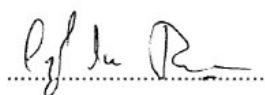
Sur la base de notre contrôle, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2025 qui lui sont soumis et d'en donner décharge à Monsieur Rosenast et au comité en les remerciant du travail accompli.

Fribourg, le 12 mai 2026.

Eric Davoine



Cyril du Réau



NOMINATION DE DEUX RÉVISEURS POUR LES COMPTES 2026

Professeur Eric Davoine
Grand Rue 55



Cyril du Réau de la Gaignonnière
Rue des Epouse 4



APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ



INTERVENTION DE MONSIEUR LE SYNDIC DE LA VILLE DE FRIBOURG



Monsieur Elias Moussa

DIVERS ET QUESTIONS



APÉRITIF À LA SCHWEIZERHALLE



PV DE LA RÉUNION

PV de l'Assemblée générale de l'association de défense des intérêts du quartier du Bourg

Salutations du président et présentation de l'ordre du jour.

Inscription des présents avec le relevé des adresses mails

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 juin 2025 (disponible sur notre site internet)

Le PV est disponible sur le site internet et n'est donc pas lu aujourd'hui. Il n'y a pas de remarque sur le PV.

Rapport du Président pour l'année 2025

Le président Alexandre Sacerdoti présente le comité, composé de Diane Nicole, Fabienne Clément, Martin Rosenast, André Clerc, Bertrand Deschenaux et Fannie Audergon.

Activité 2025 :

Une des tâches importantes de l'association est le relai et la transmission au Conseil Communal des questions des habitants, qui sont soit récoltées par mail ou par des échanges en direct.

Le site internet est de plus en plus utilisé pour mettre en avant des commerçants du quartier.

Les associations de quartier ont tendance à s'éteindre, faute de bénévoles ou de moyens.

Le comité et en particulier son président participe et échange aux réunions avec les autres associations de quartier.

Suivi régulier avec la police locale des manifestations dans le Bourg.

Il y a eu des mobilisations importantes pour le maintien du bureau de Poste. La fermeture du bureau de Poste reste une grande incompréhension. C'était un lieu de cohésion sociale et de lien nécessaire entre les habitants.

Suivi des projets prévus pour le Bourg phase 2 :

Place Ste Catherine, place Notre Dame de la Grenette et place de Ormeaux.

Une opposition est toujours en cours pour la place des Ormeaux.

PV DE LA RÉUNION (SUITE)

Soutiens en 2025 :

L'association a soutenu plusieurs activités dans le Bourg en 2025.

Les événements soutenus en 2025 ont été : la chasse au trésor (organisée dans le cadre de la fête d'inauguration du Bourg et qui a duré tout l'été) et la projection de films de langue italienne.

Une grande fête a été organisée le 6 juillet pour inaugurer les alentours de la cathédrale, organisée par Christelle Corpataux.

En 2026, le comité a décidé de ne pas excéder la somme de 1500.- pour le soutien aux événements.

Les événements soutenus en 2026 ont été : l'apéritif de départ de M. Simonet, la fête des Marmousets et CinemiAmo.

Structure de la population du Bourg :

La grande majorité de la population du Bourg a entre 24 et 40 ans.

Le quartier du Bourg a été redélimité en 2023. Le quartier représente encore 1261 ménages, dont 814 ménages d'une seule personne. On fait le constat que peu de ménages sont occupés par des familles. Cela pose la question de comment animer le Bourg avec cette structure de population ?

Comptes 2025 et rapport des vérificateurs

Martin Rosenast présente les comptes.

L'exercice 2025 montre un déficit des produits sur les charges de CHF 1000.50.

Le capital est à CHF 64'054.36. Le capital est là, mais un contrôle des dons et des soutiens reste nécessaire. Ce capital est réparti sur trois comptes. Le compte Poste finance a été maintenu en raison du bureau de poste, mais il va être supprimé pour ne pas avoir de frais inutiles.

Rapport des vérificateurs des comptes : le bilan des comptes concorde avec la comptabilité. La comptabilité est tenue régulièrement et avec exactitude. Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes. Ils proposent d'en donner décharges à Martin Rosenast et au comité.

PV DE LA RÉUNION (SUITE)

1. Approbation des rapports et des comptes 2025

- Le rapport du président et les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Point sur le projet de requalification du Bourg Phase 2 et de sa mise à l'enquête.

Intervention de Monsieur le Syndic Elias Moussa (EM)

Le Syndic Elias Moussa (EM) fera un tour des projets en cours dans le Bourg.

La ville a lancé des statistiques sur les différents quartiers de la ville et il est pertinent que ces thématiques soient abordées dans le cadre d'une assemblée de quartier.

Un nouveau Conseil communal a été élu, trois personnes sur cinq sont nouvelles. Il y a une excellente dynamique, un conseil assez jeune, mais qui doit encore s'adapter et créer un esprit d'équipe.

Tilleul de Morat : a été offert par le jardin botanique de Fribourg, à l'occasion des 550 ans de la bataille de Morat. L'inauguration officielle est prévue le 22 juin.

L'emplacement du tilleul est là où aurait dû se trouver l'entrée du parking sous-terrain du petit Paradis, ce qui affirme que ce projet ne sera jamais réalisé. Pourquoi ce tilleul n'aurait-il pas pu être installé à la place Ste Catherine, où il aurait fait un peu d'ombre ?

EM : L'emplacement a été choisi en raison de la proximité avec l'ancêtre du tilleul. Il n'aurait pas pu se trouver à la place Ste Catherine, car il est prévu que la place puisse accueillir des animations.

Alexandre Sacerdoti : Le projet de parking du Petit Paradis a été supprimé du plan financier il y a deux ans, en raison d'oppositions qui sont venues de Berne. Ce projet de parking n'est donc de toute façon plus d'actualité.

Il a été longtemps expliqué que le quartier était rénové avec un principe d'une ville minérale. Le fait de planter un arbre, est-ce un changement de vision ou de stratégie ?

EM : Il y a une volonté de trouver un compromis entre la protection du patrimoine avec son aspect minéral, et la lutte contre les îlots de chaleur, ainsi que les souhaits des habitants. Pour la plantation d'arbre, la plus grande contrainte financière dépend du sous-sol et des éventuels conduits à déplacer.

Place de jeux mobile : a été posée pendant 3 mois dans l'espace public car pour cette durée, cela ne nécessite pas de permis de construire. Il y a un manque en termes de places de jeux fixes dans le Bourg.

C'est dommage que ce soit temporaire, car c'est la première fois qu'on peut connecter avec d'autres familles dans le Bourg. Merci pour cette initiative qui permet de se mettre en lien.

Bourg étape 1 : Des zones de retouches sont prévues pour la pose des pavés, qui ne correspondent pas à ce qui a été commandé. Il n'y a aucun frais supplémentaire pour la Ville, car il s'agit d'une mauvaise pose par l'entreprise.

Qu'en est-il de la fontaine à la place Ste Catherine ?

EM : Elle devrait bientôt être fonctionnelle mais les délais exacts ne sont pas connus.

Les bancs au niveau de la cathédrale sont posés du mauvais côté, ils ne permettent pas de regarder la cathédrale.

EM : Ces emplacements des bancs sont prévus pour l'implantation des terrasses ou de devantures. Peut-être que cela peut être complété, mais il fallait laisser la possibilité aux commerces du rez-de-chaussée de bénéficier de l'espace public.

PV DE LA RÉUNION (SUITE)

Bourg étape 2 : il n'y a pas de grande évolution depuis la restitution de la démarche participative. A la fin de l'année, début 2027, il y a la volonté de mettre à l'enquête cette étape des travaux. Le début des travaux est prévu en 2028.

Pont de Zaehringen : un arrêt de bus a été restauré au début du pont de Zaehringen.

L'emplacement est parfait, pas trop bruyant, mieux situé que l'arrêt à la Chancellerie. Il est prêt des escaliers, il ne manque qu'un ascenseur.

EM : la question de l'ascenseur pour relier le Bourg à la Basse-Ville est à nouveau abordée au Conseil communal et est sujet à réflexion.

Divers et questions éventuelles.

Projet d'éclairage de la cathédrale : il y avait des oppositions à l'implantation d'éclairages externes. Ou en est ce projet ?

EM : c'est un projet du Canton. Il manque encore des conventions avec certains propriétaires pour que le projet puisse aboutir.

*Le quartier du Bourg devient de plus en plus touristique et de moins en moins commerçant. Le comité regrette le manque de diversité dans les commerces. Il y a beaucoup de commerces de destination (onglerie, tatouage...)
Cette animation dans le quartier se fait malheureusement au détriment de la diversité des commerces.*

Pourquoi le Bourg ne profite pas de la déchetterie mobile ?

EM : il s'agit d'un projet pilote qui est en test, pour rapprocher la déchetterie des Neigles des habitants des différents quartiers. Il a fallu faire un choix et il fallait déterminer s'il y aurait une adhésion par la population. Les retours de la population sont absolument essentiels pour la prise de position finale du Conseil communal.

Les tests de géothermie sont-ils interdits dans la Grand Rue ?

Cela fait beaucoup de bruit. Il n'y a toutefois pas de danger vis-à-vis de la falaise. Cela dépend de l'état des réseaux. Mais il n'y a pas de risque de fissure dans la falaise.

EM : la position de la Ville et du Conseil communal est la suivante : un permis de construire a été délivré, mais ils souhaitent maintenant approfondir la question (au niveau géologique et juridique également). La décision du Conseil communal n'a pas encore été prise et nécessite une période d'étude.

Du côté de la Grenette, il y a eu des éboulements. Les fragilités d'une façade et la consolidation de celle-ci est de la responsabilité des co-propriétaires. Des subventions peuvent aider les propriétaires pour des travaux qui peuvent être très onéreux.

EM : il ne s'agit pas de se substituer à la responsabilité d'entretien des propriétaires, mais de répartir éventuellement ces charges qui sont importantes.

Il y a une excellente collaboration avec la commune et l'état, qui participent de manière importante.

Il y a une excellente exposition à l'Atelier qui montre la vie du Bourg, avec de belles photographies de Maurice Savio.

Il est très important de maintenir le marché du samedi matin dans le quartier.

C'est très bien d'avoir ouvert un office du tourisme dans le quartier.

Bravo pour l'organisation du championnat du monde de hockey, avec une ambiance très agréable et festive dans la ville.

Divers

Les aperitivo du Bourg reviennent cette année du 25 juin au 2 septembre